

## Demande de conventionnement PsyBru

*-Nouveau conventionnement ou augmentation des heures-*

### Explication de la convention et de ce que les réseaux peuvent conventionner

Dans le cadre de la convention INAMI de soins psychologiques de première ligne, PsyBru (par le biais des réseaux en santé mentale Bru-Stars et Brumenta) est en mesure de conventionner des psychologues ou orthopédagogues indépendants ou des structures qui souhaiteraient travailler avec eux. Bru-Stars est le réseau bruxellois de santé mentale pour enfants et adolescents, Brumenta pour adultes.

Nous travaillons avec une enveloppe budgétaire fermée et selon une approche territoriale. Actuellement, la quasi-totalité des heures disponibles ont été affectées, ce qui nous oblige à devoir faire des choix entre différents projets en fonction des besoins prioritaires de la population. Voici quelques critères auxquels nous sommes très attentifs :

- Troubles légers à modérés
- Outreach et accessibilité
- Multidisciplinarité
- Collectif – communautaire
- Groupes vulnérables

Avant de déposer un projet, nous vous invitons vivement à aller consulter le site Internet de l'INAMI et à lire la convention. Vous pouvez également consulter notre site pour avoir une idée de l'offre actuellement disponible pour la population à Bruxelles.

Page officielle de l'INAMI sur la convention de soins psychologiques de première ligne :  
<https://www.inami.fgov.be/fr/professionnels/professionnels-de-la-sante/psychologues-cliniciens/dispenser-des-soins-psychologiques-de-premiere-ligne-via-un-reseau-de-sante-mentale>

Modèle officiel de convention entre le réseau de santé mentale et le psychologue/orthopédagogue/structure ou organisation :  
[https://www.inami.fgov.be/SiteCollectionDocuments/convention\\_reseau\\_psychologues\\_orthopedagogues\\_cliniciens.pdf](https://www.inami.fgov.be/SiteCollectionDocuments/convention_reseau_psychologues_orthopedagogues_cliniciens.pdf)

Site Internet de PsyBru : <https://psybru.be/fr>

### Mode d'emploi

- Vous pouvez déposer votre projet tout au long de l'année.
- Les projets seront analysés à des moments précis dans l'année (annoncés sur notre site Internet) et certains se verront octroyer des heures conventionnées.
- Nous conservons toutes vos données afin de vous recontacter ultérieurement si des heures pouvaient éventuellement vous être octroyées. Si le projet ne change pas, vous ne devez donc pas le réintroduire. Si vous souhaitez toutefois effacer vos données, envoyez-nous un mail.
- Dans le cas où un psychologue et une structure de première ligne qui souhaitent collaborer ensemble veulent déposer un projet, nous vous demandons de réaliser uniquement la procédure pour les structures. Vous pouvez toutefois indiquer le psychologue avec lequel vous souhaiteriez collaborer.
- Pour vous aider, vous trouverez en annexe de ce document la grille d'évaluation des projets qui sera utilisée par l'équipe de coordination.

Si vous êtes une structure :

- Complétez le formulaire en ligne (<https://se84vmar5ow.typeform.com/projetstructure>) pour décrire votre projet (vous trouverez les questions en annexe de ce document).

Si vous êtes indépendant :

- Complétez le formulaire en ligne (<https://se84vmar5ow.typeform.com/projetpsy>) pour décrire votre projet (vous trouverez les questions en annexe de ce document).
- Complétez le formulaire en ligne (si ce n'est pas déjà fait) (<https://se84vmar5ow.typeform.com/newpsy>) qui comprend des données administratives, les lieux de consultations pour lesquels vous demandez un conventionnement (+accès PMR), le nombre d'heures par réseau.

**L'attribution des heures conventionnées** dépendra de leur alignement avec la philosophie de la convention, de l'accessibilité, de l'innovation du projet, des ressources existantes dans la commune, des besoins et priorités locales, ainsi que du budget restant alloué aux communes concernées.

Merci de ne déposer un projet que si vous êtes en mesure de l'opérationnaliser dans le mois et d'atteindre 80% des objectifs budgétaires dans les trois mois (sauf exception : grossesse, maladie, etc.).

**Pour les demandes d'augmentation d'heures** (concernant les structures, psychologues ou orthopédagogues déjà conventionnés), la facturation réelle sera examinée. Si elle ne représente pas au moins 80 % des heures accordées, le dossier ne sera pas analysé et aucune augmentation ne sera accordée.

**Prochaine date de dépôt des candidatures : avant le 15/01/25.**

Pour toute question, contactez [info@psybru.be](mailto:info@psybru.be).

**Attention : seuls les dossiers complets seront analysés.**

## ANNEXE 1 : Demande d'offre de soins psychologiques de première ligne pour une structure

Formulaire en ligne de description du projet : <https://se84vmar5ow.typeform.com/projetstructure>

1. Nom de la structure
2. Collaborez-vous déjà avec un/plusieurs psychologue.s conventionné.e.s ?
  - a. Non
  - b. Oui, chez Bru-Stars
  - c. Oui, chez Brumenta
3. Vous demandez des (nouvelles) heures conventionnées chez :
  - a. Bru-Stars (0-23 ans)
  - b. Brumenta (15-99+ ans)
4. Pour ces heures, souhaitez-vous engager un ou plusieurs psychologues/orthopédagogues (contrat de salarié) ou souhaitez-vous collaborer avec des indépendants ?
5. Décrivez votre structure en quelques lignes (max. 5 ou 10 lignes ?)
6. Travaillez-vous en réseau ? Avez-vous une approche interdisciplinaire autour du bénéficiaire ? Expliquez.
7. Décrivez le public que vous pourrez toucher avec cette offre psychologique (profil, vulnérabilités éventuelles, langues, âges, commune de résidence, etc.)
8. A combien de bénéficiaires par an approximativement, cette offre pourra-t-elle profiter ?
9. Où cette offre sera-t-elle accessible (adresses) ?
10. Ce(s) lieux est-il/sont-ils mis à disposition du psychologue gratuitement ou moyennant une rétribution (montant) ? Fournissez-vous d'autres ressources au psychologue ?

### Possibilités offertes par la convention

- Ateliers de sensibilisation : à destination de minimum 10 participants, une séance d'information sur une thématique santé mentale (gratuit et sans recueil de numéros nationaux). *Nous recherchons particulièrement des offres pour :*
  - *Les seniors : sur la prévention de la démence (isolement social et surtout déperdition vision et ouïe, manque d'activité physique, dépression, tabagisme, obésité, diabète, HTA, benzodiazépines...)*
  - *Les équipes de soin à domicile, en MRS etc. sur la prévention du burn-out*
  - *Les enfants-ados (écoles, AMO, etc.) sur « le sens de la vie et sa place dans la société »*
  - *Les enfants et les jeunes sur "les stéréotypes et préjugés"*
  - *Les adolescents et jeunes adultes "un psy? Je ne suis pas fou!"*

- Séances en groupe : cycle de plusieurs séances avec minimum 4 participants dans l'objectif d'approfondir une thématique santé mentale (recueil des numéros nationaux).
- Consultations individuelles/couple : consultations de 45 minutes à 1 heure, en tête-à-tête avec le patient.
- Conseils aux professionnels de la première ligne social-santé (sans le bénéficiaire) : disponibilité du psychologue/orthopédagogue pour répondre à des questions de compréhension ou d'orientation de patients.
- Co-consultations avec un professionnel de première ligne social-santé et son bénéficiaire : présence du psychologue/orthopédagogue à un rendez-vous d'un bénéficiaire avec un professionnel qui le sollicite pour le soutenir.
- Partage d'expertise aux professionnels de la première ligne social-santé : sensibiliser et outiller les professionnels à des thématiques santé mentale (modules de quelques heures).  
*Nous recherchons particulièrement des offres sur les sujets suivants :*
  - *Comment aborder le sujet de la santé mentale, sensibiliser, déstigmatiser, parler du rôle du psy ? Comment entrer en relation ? Que faire face à la non demande ? ;*
  - *Approfondir la demande, pouvoir distinguer ce qui relève de la nécessité de voir un psy ou pas, etc. ;*
  - *Comment se protéger face aux vécus des usager ? Comment mettre des limites ? Gérer le sentiment d'impuissance ;*
  - *Comment prendre soin de mon personnel en souffrance ? ;*
  - *Phobie scolaire : comment faire pour les accrocher ? ;*
  - *Mécanismes de fonctionnement : anxiété, dépression, suicide ;*
  - *Troubles des Conduites Alimentaires : prévention et détection précoce ;*
  - *Santé mentale et exil ;*
  - *Prévention de la démence, communication avec des patients déments ;*
  - *Le 'diagnostic différentiel' psychiatrique de patients seniors ;*
  - *Les symptômes et les risques psycho-sociaux à la suite d'événements traumatogènes ;*
  - *Gérer les crises.*

11. Décrivez en quelques ligne votre projet et vos motivations (max. 20-30 lignes)

12. Quelles offres comptez-vous mettre en place avec les heures conventionnées ? (*Détaillez au maximum l'endroit où l'offre sera accessible, le public cible, l'objectif, la méthode, etc.*)

13. Détaillez le nombre d'heures par an que vous attribuez à chaque offre.

*Par ex. « sur base annuelle, nous prévoyons 6 ateliers de sensibilisation, 24 sessions de groupe, 200h de séances individuelles, pas de conseils ni de partage d'expertise aux professionnels, environ 24 co-consultations »*

## ANNEXE 2 : Conventionnement pour un psychologue/orthopédagogue indépendant

Formulaire en ligne de description du projet : <https://se84vmar5ow.typeform.com/projetpsy>

Formulaire en ligne pour vos données administratives (si vous ne l'avez pas déjà complété) :  
<https://se84vmar5ow.typeform.com/newpsy>

1. Etes-vous déjà conventionné ?
  - a. Non
  - b. Oui, chez Bru-Stars
  - c. Oui, chez Brumenta
  - d. Oui, dans un autre réseau (dans une autre province)
2. Combien de (nouvelles) heures demandez-vous chez Bru-Stars (0-23 ans)
3. Combien de (nouvelles) heures demandez-vous chez Brumenta (15-99+ ans)
4. Êtes-vous :
  - a. Psychologue
  - b. Orthopédagogue
5. Décrivez en quelques lignes votre projet et vos motivations (max. 20-30 lignes)

### Possibilités offertes par la convention

- Ateliers de sensibilisation : à destination de minimum 10 participants, une séance d'information sur une thématique santé mentale (gratuit et sans recueil de numéros nationaux). *Nous recherchons particulièrement des offres pour :*
  - *Les seniors : sur la prévention de la démence (isolement social et surtout déperdition vision et ouïe, manque d'activité physique, dépression, tabagisme, obésité, diabète, HTA, benzodiazépines...)*
  - *Les équipes de soin à domicile, en MRS etc. sur la prévention du burn-out*
  - *Les enfants-ados (écoles, AMO, etc.) sur « le sens de la vie et sa place dans la société »*
  - *Les enfants et les jeunes sur "les stéréotypes et préjugés"*
  - *Les adolescents et jeunes adultes "un psy? Je ne suis pas fou!"*
- Séances en groupe : cycle de plusieurs séances avec minimum 4 participants dans l'objectif d'approfondir une thématique santé mentale (recueil des numéros nationaux).
- Consultations individuelles/couple : consultations de 45 minutes à 1 heure, en tête-à-tête avec le patient.
- Conseils aux professionnels de la première ligne social-santé (sans le bénéficiaire) : disponibilité du psychologue/orthopédagogue pour répondre à des questions de compréhension ou d'orientation de patients.
- Co-consultations avec un professionnel de première ligne social-santé et son bénéficiaire : présence du psychologue/orthopédagogue à un rendez-vous d'un bénéficiaire avec un professionnel qui vous sollicite pour le soutenir.

- Partage d'expertise aux professionnels de la première ligne social-santé : sensibiliser et outiller les professionnels à des thématiques santé mentale (modules de quelques heures).  
*Nous recherchons particulièrement des offres sur les sujets suivants :*
  - *Comment aborder le sujet de la santé mentale, sensibiliser, déstigmatiser, parler du rôle du psy ? Comment entrer en relation ? Que faire face à la non demande ? ;*
  - *Approfondir la demande, pouvoir distinguer ce qui relève de la nécessité de voir un psy ou pas, etc. ;*
  - *Comment se protéger face aux vécus des usager ? Comment mettre des limites ? Gérer le sentiment d'impuissance ;*
  - *Comment prendre soin de mon personnel en souffrance ? ;*
  - *Phobie scolaire : comment faire pour les accrocher ? ;*
  - *Mécanismes de fonctionnement : anxiété, dépression, suicide ;*
  - *Troubles des Conduites Alimentaires : prévention et détection précoce ;*
  - *Santé mentale et exil ;*
  - *L'entretien motivationnel et l'accompagnement dans le changement ;*
  - *Prévention de la démence, communication avec des patients déments ;*
  - *Le 'diagnostic différentiel' psychiatrique de patients seniors ;*
  - *Les symptômes et les risques psycho-sociaux à la suite d'événements traumatogènes ;*
  - *Gérer les crises.*

6. Quelles offres comptez-vous mettre en place avec les heures conventionnées ? *(Détaillez au maximum l'endroit où l'offre sera accessible, le public cible, l'objectif, la méthode, etc.)*
7. Détaillez le nombre d'heures par an que vous attribuez à chaque offre.  
*Par ex. « sur base annuelle, nous prévoyons 6 ateliers de sensibilisation, 24 sessions de groupe, 200h de séances individuelles, pas de conseils ni de partage d'expertise aux professionnels, environ 24 co-consultations »*
8. A combien de bénéficiaires par an approximativement cette offre pourra-t-elle profiter ?
9. Travaillez-vous en réseau ? Avez-vous une approche interdisciplinaire autour du bénéficiaire ? Expliquez.
10. Avez-vous déjà/travaillez-vous avec des publics vulnérables ? Si oui, expliquez.
11. Comment envisagez-vous l'intégration de cette offre conventionnée dans votre pratique actuelle ? Allez-vous adapter votre pratique ? Allez-vous travailler différemment dans votre pratique de la convention et hors convention ?

### ANNEXE 3 : Grille d'analyse des projets

A compléter par l'équipe de coordination, merci de NE PAS la compléter.

<b>Type de prestations</b>	
Ateliers de sensibilisation	
Séances en groupe	
Consultations individuelles/couple	
Conseils aux professionnels de la première ligne social-santé (sans le bénéficiaire)	
Co-consultations avec un professionnel de première ligne social-santé et son bénéficiaire	
Partage d'expertise aux professionnels de la première ligne social-santé	
<b>Lieu des prestations</b>	
À domicile	
Dans un lieu d'accroche	
Dans la première ligne (hors lieu d'accroche, par ex. un SSM)	
En cabinet privé	
<b>Accessibilité (public)</b>	
Accessible au plus grand nombre (turn-over des bénéficiaires)	
<i>[Uniquement pour les structures candidates]</i> A destination d'un public cumulant les vulnérabilités	
<i>[Uniquement pour les psychologues/orthopédagogues indépendants]</i> En mesure de proposer des suivis thérapeutiques dans plusieurs langues	
<b>Interdisciplinarité (collaborations interprofessionnelles, intégration des soins)</b>	
<b>Expertises spécifiques</b>	
Public cible de la convention	
Méthodologie clinique pertinente dans le cadre de la convention	
<i>[Uniquement si le partage d'expertise fait partie du projet]</i> Expérience dans la formation aux professionnels	
<b>Autre</b>	
Caractère particulièrement innovant/intéressant à prendre en compte	
Conventionnement dans un autre réseau : Flandre / Wallonie	